Burundi : 20 ans de prison pour avoir violé une fillette de 4 ans

@rib News, 05/01/2013 â€“ Source XinhuaUn Burundais de 27 ans a Ã©tÃ© condamnÃ© Ã 20 ans de prison, avec un dÃ©dommagement de 100.000 Fbu (prÃ¨s de 65 dollars) pour avoir violÃ© une fillete de 4 ans, rapporte samedi la radio nationale burundaise.L'incident a eu lieu Ã Kibago dans la province de Makamba (Sud). Pamphile Kantungeko, domestique chez la grand-mÃ¨re de la victime, a fait ce crime le 30 dÃ©cembre 2012 au moment oÃ¹ tous les parents de cette fillette Ã©taient Ã la messe.
Le Tribunal de grande instance de Makamba a prononcÃ© la sentence alors que le substitut du procureur avait requis une peine de 30 ans conformÃ©ment au nouveau Code pÃ©nal.Les associations fÃ©minines des droits de la femme se disent satisfaites du jugement rendu et ont encouragÃ© les juges de continuer dans cette voie en prononÃ§ant les sentences Ã temps contre les violeurs. De plus, elles ont fait un appel aux victimes de viol de dÃ©noncer leurs violeurs dans les meilleurs dÃ©lais.